



**Compte-rendu de la 6^e Table de concertation sur les lacs des Laurentides (TCLL)
Tenue au camp musical le CAMMAC, Harrington
les 17-18 janvier 2007**

Proposition d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour
2. Présentations, déroulement et fonctionnement de la TCLL
3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 8 décembre 2005
4. Bilan des activités de Bleu Laurentides 2006 et programmation 2007
5. Conférences, ateliers et échanges
6. Commentaires et recommandations des membres et des observateurs
7. Conclusions et suites à donner
8. Affaires nouvelles
9. Date de la prochaine rencontre
10. Levée de la réunion

Étaient présents :

Membres :

André Boisvert, Aménagiste, MRC des Pays d'en Haut
André Hade, Université du Québec à Montréal
Benoit Bertrand, Rappel St-Adolphe
Benoit Gravel, Directeur, Abrinord
Berthe Bélanger, Mairesse Val-des-Lacs, MRC Laurentides
Carl Dufour, Aménagiste, MRC des Laurentides
Eric Morency, MRC d'Argenteuil
Francis Barbe, Directeur, AGIR pour la Diable
Geneviève Simard, MRC Rivière-du-Nord
Gilles Beauregard, REGAL St-Hippolyte
Guy D'Astous, Ministère des Transports du Québec
Janie Larivière, COBALI
Jean Labelle, Aménagement du territoire, MRC d'Antoine-Labelle
Jean-Marc Lefebvre, Regroupement de Val-Morin
Lise Tremblay, CCEPL- Regroupement Val-des-Lacs et conseillère municipale à Val des Lacs
Louis Roy, Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs
Louis Turmel, FALMA
Louise Nadon, Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune, secteur faune
Luc Bois, RAL St-Faustin Lac Carré
Lucie Robillard-Barbeau, municipalité de Lac-des-Seize-Iles, MRC Pays-d'en-Haut
Manon Ouellet, Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs
Michel Champagne, Environnement Mont-Tremblant
Michel Lalonde, RAP Hautes Laurentides
Normand Champoux, Maire de Canton Wentworth, MRC Argenteuil
Paul Meunier, Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs
Paulette Dupont, COBALI
Richard Barriault, Wentworth-Nord
Richard Carignan, Station de Biologie de Ste-Hyppolite, Université de Montréal
Serge Assel, Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs
Stéphane Parent, Ville de Prévost, MRC Rivière-du-Nord
Vincent Clément, Biofilia Inc.

Observateurs :

La liste des observateurs est disponible sur demande au CRE Laurentides

Personnes-ressources :

Samuel Lapierre, Concepteur graphique, CRE Laurentides
Cathy Crago, Chargée de projet, CRE Laurentides
Jonathan Tardif, chargé de projet Bleu Laurentides
Anne Léger, Directrice adjointe, CRE Laurentides
Jacques Ruelland, Président, CRE Laurentides
Agnès Grondin, Directrice générale, CRE Laurentides

17 janvier 2007 :

Thème de la journée : Diagnostics

1- Mot de bienvenue de Mme Lakoff, mairesse de Harrington

Mme Ellen Lakoff souhaite la bienvenue aux participants de la Table et remercie le CRE Laurentides pour son travail dans le domaine des lacs dans la région des Laurentides.

2- Ouverture de la réunion, lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion est ouverte à 9h42.

M. Jacques Ruelland fait la lecture du programme d'activité et précise qu'à la fin de la journée, il y aura un ajournement de la rencontre à 17h30 jusqu'au lendemain matin 9h00.

Il est proposé par M. André Boisvert, appuyé par M. Michel Champagne, d'adopter la proposition telle que décrite.

TCLL-015-17-01-07

Adoptée à l'unanimité

3- Présentations, déroulement et fonctionnement de la TCLL

Chaque participant à la rencontre se présente à tour de rôle. M. Jacques Ruelland rappelle le déroulement et le fonctionnement de la Table.

4- Lecture et adoption du compte-rendu de décembre 2005

M. Jacques Ruelland fait la lecture du compte-rendu de décembre 2005.

Il est proposé par M. Benoit Bertrand, appuyé par M. Vincent Clément, d'adopter le compte-rendu tel que déposé.

TCLL-016-17-01-07

Adoptée à l'unanimité

5- Bilan des activités de Bleu Laurentides 2006 et programmation de Bleu Laurentides 2007

Mme Agnès Grondin, directrice générale du CRE Laurentides, rappelle les objectifs du programme Bleu Laurentides, soit de susciter un changement de comportements chez les gestionnaires et usagers en favorisant la mobilisation, la responsabilisation et la concertation entre les acteurs de la région.

Mme Agnès Grondin présente les outils d'accompagnement élaborés dans le cadre de Bleu Laurentides : la Trousse des lacs, le suivi physico-chimique, le Soutien technique auprès des municipalités, le Forum national sur les lacs 2006. Bleu Laurentides coordonnera en 2007-2008 des projets-pilotes en matière de gestion

durable des lacs auprès des municipalités. Elle lance donc une invitation aux participants intéressés à collaborer à cet exercice. Elle souligne également la collaboration du CRE Laurentides pour soutenir les initiatives entreprises par quatre MRC partenaires de Bleu Laurentides, soit Antoine-Labelle, Laurentides, Pays-d'en-Haut et Argenteuil. Certaines d'entre elles présenteront d'ailleurs leurs orientations le 18 octobre en matinée. Enfin, en après-midi, les résultats préliminaires d'un sondage mené auprès de 42 municipalités de la région sur la question des lacs seront dévoilés.

Suite à la présentation de Mme Grondin plusieurs commentaires ont été formulés.

- L'importance d'impliquer les riverains à la base des actions et initiatives, le suivi volontaire est une approche intéressante à ce niveau;
- L'importance de jumeler les associations de lacs afin d'assurer la continuité des suivis;
- La nécessité de soutenir les associations de lacs pour qu'elles posent des actions;
- La pertinence dans un exercice de gestion intégrée des lacs de concerter les résidents du bassin versant du lac;
- Le besoin d'avoir des arguments crédibles pour convaincre les différents acteurs de changer leurs comportements;
- L'importance d'avoir une approche prudente dans nos actions;
- L'importance du rôle municipal pour convaincre les villégiateurs qu'ils ont une responsabilité sociale collective de protéger les lacs;
- La pertinence de sensibiliser la clientèle promoteurs

6-La problématique québécoise des cyanobactéries par Mme **Sylvie Blais**, biologiste, coordonnatrice de la problématique des cyanobactéries, Direction du suivi de l'état de l'environnement, MDDEP

Mme Blais dresse un bilan de la situation sur la problématique québécoise des cyanobactéries. Plusieurs questions sont soulevées suite à ce portrait.

L'observation des cyanobactéries s'avère une question importante :

- Comment les identifier?
- Comment certifier ces observations?
- Existe-t-il une formation pour identifier ces fleurs d'eau?

Quelles sont les hypothèses de cette augmentation :

- Le nombre d'observateurs sensibilisés est plus important?
- La tolérance des cyanobactéries au froid?
- Augmentation des précipitations?
- Augmentation du phénomène d'érosion?
- Augmentation des apports en phosphore vers les lacs?

Mme Blais précise aux participants que l'expertise officielle au niveau de l'identification des cyanobactéries est uniquement au laboratoire du MDDEP ou dans les laboratoires accrédités par le ministère.

Ajournement de la réunion à 12h25 pour le dîner. Reprise à 13h35

7- Principaux constats du Forum national sur les lacs et d'un sondage auprès de 42 municipalités de la région des Laurentides

Mme Agnès Grondin présente les résultats préliminaires d'un sondage mené en novembre dernier auprès de 67 municipalités de la région sur la question des lacs. À ce jour, 42 d'entre elles ont répondu aux questions.

Portraits des municipalités

Plus de 1 700 lacs recensés par les municipalités participantes, dont près de 50% sont sans habitation.

Plus de 50% des municipalités utilisent un lac comme source d'eau potable pour alimenter en totalité ou en partie le réseau d'aqueduc municipal.

Presque toutes les municipalités ont nommé des responsables de l'environnement, soit élus et/ou employés. Cependant, on dénote une variation importante d'une MRC à l'autre au niveau de l'existence des comités consultatifs en environnement (CCE). Plus de 70% des municipalités des MRC Rivière-du-Nord et Laurentides possèdent un CCE alors que les trois autres MRC en ont moins de 50%. Bien entendu, cet indicateur dépend probablement des mandats d'expertises délégués des MRC auprès de leurs municipalités.

Près de 39% des municipalités observent la présence de plantes envahissantes et plus de 32% des municipalités ont observé la présence de cyanobactéries au cours des dernières années.

Selon les répondants: les 4 plus importantes menaces partagées par les municipalités des 5 MRC sont :

- Aménagement des terrains, déboisement des rives, gazonnement
- Fertilisants et pesticides
- Installations septiques non conformes
- Urbanisation : densité, déboisement

Réglementation

80% des municipalités ont des règlements propres à leur municipalité qui visent la préservation des lacs. Plus de 40% des municipalités ont des difficultés à appliquer leurs règlements. Parmi ces derniers, les règlements sur le déboisement des rives et des terrains et sur l'utilisation des fertilisants et des pesticides sont les plus mentionnés par les répondants.

Les 3 règlements prioritaires selon les municipalités sondées sont :

- Élargir la bande riveraine
- Forcer le reboisement des rives, sans droits acquis
- Moderniser la réglementation Q2R8 (+ rigoureux)

Les municipalités sondées pensent que le manque de ressources humaines et manque de collaboration et de sensibilité des riverains sont les éléments majeurs qui nuisent à l'application des règlements.

Les solutions pour améliorer la gestion des lacs et partagées par l'ensemble des municipalités des 5 MRC

- Appliquer des sanctions plus sévères
- Contrôler les interventions dans la bande riveraine
- Éduquer, sensibiliser et informer (riverains, citoyens et acteurs municipaux)
- Favoriser la création d'associations de lacs, collaborer et les impliquer

Les préoccupations les plus importantes de l'ensemble des 5 MRC:

- Le suivi de la qualité de l'eau des lacs
- Le contrôle de la conformité des installations septiques
- L'application de la réglementation
- Le respect de la réglementation par les riverains

8- Période de questions –aucune question.

9-Ateliers thématiques en simultané

Quatre ateliers se déroulent en simultané. Chaque groupe doit identifier six principaux éléments de leur thématique lesquels sont présentés en plénière.

10- Synthèse des discussions et échanges

Les rapporteurs présentent à tour de rôle la synthèse de leur atelier.

Thème A :

Identification de six principaux obstacles à l'application des lois et règlements en matière de protection des rives et des installations sanitaires isolées

Animateur : Claude Magnan, trésorier, CRE Laurentides

Rapporteur : Janie Larivière, coordonnatrice, COBALI

Synthèse :

- Connaissance
- Volonté et savoir-faire politique
- Ressources financières
- Ressources humaines (gestion, formation et disponibilité)
- Planification, encadrement et cadre de référence

Thème B :

Identification de six produits nécessaires pour soutenir la démarche municipale en matière de gestion des lacs

Animateur : Jacques Ruelland, président, CRE Laurentides

Rapporteur : Francis Barbe, dg, AGIR pour la Diable

Synthèse :

- Clarifier les fondements juridiques
- Accroître les moyens et ressources disponibles
- Développer les connaissances sur les bassins versants
- Sensibilisation et diffusion des bonnes pratiques
- Accès à l'expertise externe
- Suivi des résultats (rétroaction)

Thème C :

Identification de six éléments d'un plan d'action municipal à l'échelle du lac

Animateur : Philippe Bourke, dg, RNCREQ

Rapporteur : Benoit Gravel, dg, ABRINORD

Synthèse :

- Portrait et diagnostic du bassin versant
- Sensibilisation, conscientisation, responsabilisation
- Réglementation et planification
- Ressources humaines et financières (outils fiscaux)
- Restauration
- Plan d'urgence

Thème D :

Identification de six principes directeurs d'une approche prudente pour un scénario de développement durable autour des lacs

Animateur : Agnès Grondin, dg, CRE Laurentides

Rapporteur : Jonathan Tardif, chargé de projet, CRE Laurentides

Synthèse :

Gestion intégrée par bassin versant

Intégrité des écosystèmes

Capacité de support

Principe de précaution

Bien commun

Traduire ces principes en mesures concrètes de gestion

Les principaux points retenus lors des échanges :

- L'absence dans cet exercice de documenter la valeur des plans d'eau au niveau économique, écologique et culturel;
- Parmi les clientèles prioritaires à sensibiliser, le milieu des affaires dont les promoteurs et façonneurs des paysages lacustres sont importants;
- La vision municipale est un élément crucial qu'il faut soutenir.

11-Ajournement

Il est proposé par M. Normand Champoux, appuyé par Mme Berthe Bélanger, d'ajourner la réunion à 17h35 jusqu'au lendemain.

TCLL-017-17-01-07

Adoptée à l'unanimité

18 janvier 2007

Thème de la journée : Actions et arrimages

1-Mots de bienvenue

Mme Ellen Lakoff souhaite la bienvenue aux participants de la Table et remercie le CRE Laurentides pour son travail dans le domaine des lacs dans la région des Laurentides.

2-Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 9h12.

3-Présentations des nouveaux participants et bref rappel du fonctionnement de la TCLL

Chaque participant à la rencontre se présente à tour de rôle. M. Jacques Ruelland rappelle le déroulement et le fonctionnement de la Table.

4-Présentation de cas vécus par les municipalités pour protéger les lacs

Trois types de solutions apportées par les municipalités sont présentés pour protéger les lacs :

- a. **Mobilisation municipale** pour la **protection de l'environnement** des lacs : les résultats du Soutien technique de Bleu Laurentides en 2006 à Labelle, par **M. Gilbert Brassard**, Maire, municipalité de Labelle
- b. **Les principes de développement autour des lacs** et de cours d'eau de la municipalité de l'Ange-Gardien par **M. Jean-Pierre Valiquette**, directeur, Service de l'urbanisme et du développement durable, municipalité de l'Ange-Gardien
- c. **Vidange éco-efficace des fosses septiques** par les autorités municipales estriennes, selon le Q-2, r.8 et **lavage des embarcations** afin de prévenir l'infestation d'un lac par les espèces exotiques par M. **Jean-Guy Dépôt**, président, CRE Estrie

5-Présentation d'enjeux et d'initiatives en cours dans trois MRC des Laurentides

- a. **Le bien-fondé de l'analyse paysagère** pour l'encadrement des projets de développement domiciliaire en milieu de villégiature par **M. Éric Morency**, urbaniste et coordonnateur, Service de l'aménagement du territoire, MRC d'Argenteuil
- b. **Plan d'action** de la MRC Antoine-Labelle par **M. Jean Labelle**, directeur-adjoint, Service de l'aménagement, MRC Antoine-Labelle
- c. Démarche d'**analyse des impacts cumulatifs** sur le milieu hydrique : cas du bassin versant de la rivière du Diable par **M. Carl Dufour**, biologiste, coordonnateur de l'aménagement, volet environnement, MRC des Laurentides

6- Rôle, mandats et démarches en cours et à venir du gouvernement du Québec en matière de gestion des écosystèmes lacustres par **Mme Linda Tapin**, chef de service de l'information sur les milieux aquatiques (SIMAT), MDDEP

Mme Tapin présente la démarche et les objectifs de travail du comité interministériel du gouvernement du Québec concernant la question des cyanobactéries.

Les éléments retenus suites aux échanges avec Mme Tapin :

- Le MDDEP doit envisager une large campagne de sensibilisation sur l'importance de protéger les lacs au Québec (momentum médiatique sur les cyanobactéries);
- Mettre sur pied un comité de travail pour évaluer les moyens curatifs

7-Conclusion et suites à donner

- La région des Laurentides est une région traduisant une communauté de pratiques et de connaissances;
- Un principe fondamental : la complémentarité des actions;
- Il ne faut pas réinventer les actions déjà en cours et éprouvées.

8- Levée de la réunion

Il est proposé par M. Michel Lalonde, appuyé par M. André Hade, de lever la réunion à 16h27.

TCLL-018-18-01-07

Adoptée à l'unanimité